



## CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX JEUNE ET HANDI-VALIDE JEUNE, CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX J16 ET CRITÉRIUM HANDI-VALIDE J16 CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX PR3-ID

**MACON**

**Vendredi 10 au dimanche 12 juin 2022**

### ORGANISATION

Organisée par la Zone Sud-Est, conjointement avec le Club des Régates Mâconnaises et les conseillers techniques de la Fédération Française d'Aviron.

Responsable de la zone Sud Est.  
Vincent BUSSER  
Email : vincent.busser@ffaviron.fr  
Tél. : 06 16 95 74 10

Coordonnateur Technique  
Pascal MOREL CTN FF Aviron

Régates Mâconnaises  
Bernard REY  
Email: bernardrey.br@orange.fr  
Tél.: 06 80 27 74 29

Président du jury  
Alex MAZOYER  
Tel : 06 86 00 02 26

### LIEU

Société des Régates Mâconnaises, Centre Paul Bert  
389 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
71000 Mâcon

### DESCRIPTIF

Championnats interrégionaux J14 bateaux courts :

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve
- Finales de classement pour chaque épreuve.
- Les 8 premiers 1X J14 hommes et femmes et le premier 2X J14 hommes et femmes seront sélectionnés pour le stage et la compétitions « ramons vers le Jeux » du 21 au 28 août 2022.
- Handi-valide : une rameuse et un rameur en couple dont un rameur PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID

Championnats interrégionaux J16 et critérium handi-valide J16 :

Épreuve interrégionale de sélection, qualificative pour le Championnat de France J16 qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2022 à Bourges. Les 9 meilleurs bateaux seront qualifiés.

- Contre la montre, tiers ou demi-finales, finales A et B.
- Handi-valide : Une rameuse et un rameur en couple dont un rameur PR1, PR2, PR3 ou PR3-ID

Championnats interrégionaux PR3-ID :

Épreuve interrégionale de sélection pour le championnat de France sprint para-aviron et para-aviron adapté (Vaires-sur-Marne le 01 octobre 2022)

- Un parcours sur 500 m en fin de matinée le samedi.

#### • Équipages J14 et J16

Les rameurs J14 et J16 doivent être titulaires du brevet de rameur niveau 3. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

Le parcours doit être réalisé à partir de deux équipages engagés au championnat de zone.

## **HORAIRES PRÉVISIONNELS (ajustables selon le nombre d'engagés)**

### **VENDREDI 10 juin**

14h30 : réunion des délégués

De 16H30 à 19H30, séries de la catégorie J14 bateaux courts

### **SAMEDI 11 juin**

De 8H30 à 10h00, séries au temps J16

De 10h30 à 12h00, Finales de Classement FJ14 bateaux courts

De 13h30 à 15h00, Finales de Classement HJ14 bateaux courts

De 15h30 à 18h30, demi-finales ou tiers de finales J16

De 19h à 19h30, finales PR3-ID

### **DIMANCHE 12 juin**

De 8h30 à 10h00, séries J14 bateaux longs

De 10h30 à 12h00, Finales J16

De 13h30 à 15h30, finales J14 bateaux longs

Les horaires de l'avant-programme sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'engagés.

## **DISCIPLINES**

J14 bateaux courts - distance de course : 1000 m

### **N° Code Bateau**

1 J13F1X 1 rameuse en couple

2 J13H1X 1 rameur en couple

3 J14F1X 1 rameuse en couple

4 J14H1X 1 rameur en couple

5 J14F2X 2 rameuses en couple

6 J14H2X 2 rameurs en couple

7 J14M2XHV 2 rameurs en couple mixte handi-valide

J16 - distance de course : 1500 m

### **N° Code Bateau**

1 J16F2X 2 rameuses en couple

2 J16F2- 2 rameuses en pointe sans barreur

3 J16F1X 1 rameuse en couple

4 J16F4X 4 rameuses en couple

5 J16F4+ 4 rameuses en pointe avec barreur

6 J16F8+ 8 rameuses en pointe avec barreur

7 J16H2X 2 rameurs en couple

8 J16H2- 2 rameurs en pointe sans barreur

9 J16H1X 1 rameur en couple

10 J16H4- 4 rameurs en pointe sans barreur

11 J16H4X 4 rameurs en couple

12 J16H4+ 4 rameurs en pointe avec barreur

13 J16H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur

J14 bateaux longs – distance de course : 1000m

1 J14F2X 2 rameuse en couple

2 J14F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur

3 J14F8x+ 8 rameuses en couple avec barreur

4 J14H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur

5 J14H8x+ 8 rameurs en couple avec barreur

6 J14H2X 2 rameurs en couple

7 J14M4x+ 4 rameurs en couple mixte avec barreur

Para-aviron adapté : 500 m

1 SH4+ PR3-ID CD 4 rameuses et/ou rameurs en pointe avec barreur CD - para-aviron adapté

2 SH1x PR3-ID AB 1 rameur en couple AB - para-aviron adapté (bateaux para-aviron avec flotteurs)

3 SH1x PR3-ID BC 1 rameur en couple BC - para-aviron adapté (bateaux para-aviron)

4 SH1x PR3-ID CD 1 rameur en couple CD - para-aviron adapté (embarcation libre)

5 SF1x PR3-ID AB 1 rameuse en couple AB - para-aviron adapté (bateaux para-aviron avec flotteurs)

6 SF1x PR3-ID BC 1 rameuse en couple BC - para-aviron adapté (bateaux para-aviron)

- 7 SF1x PR3-ID CD 1 rameuse en couple CD - para-aviron adapté (embarcation libre)
- 8 SH2x PR3-ID BC-CD 2 rameuses et/ou rameurs en couple BC-CD - para-aviron adapté
- 9 SH4Yx/+ PR3-ID BC-CD yolette à 4 rameuses et/ou rameurs en couple ou pointe avec barreur para-aviron adapté le barreur doit être CD\*\*
- 10 SM4Yx+ PR3-ID AB-BC-CD yolette à 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur AB-BC-CD - para-aviron adapté le barreur doit être CD\*\*

### ENGAGEMENTS

Ils doivent être réalisés sur l'intranet de la FFA : <https://ffsa-goal.multimediabs.com/login>

Ouverture des inscriptions : Vendredi 20 mai 2022 à 8h00

Clôture des inscriptions : Vendredi 03 juin 2022 à 14h00

Consultation des inscriptions : Vendredi 03 juin 2022 à 17h00

Le coût de l'engagement est de 5,00 € par siège. Les chèques seront libellés à l'ordre de la Société des Régates Mâconnaises. Les factures seront faites sur la base du programme affiché sur le site de la zone SE le mercredi 8 juin 2022.

### PARCOURS

Le bassin est matérialisé par six couloirs avec départs tenus.

### PROGRAMME

Le programme définitif sera établi le mercredi 8 juin 2022. Il sera mis en ligne sur le site internet de la zone Sud-Est.

### DISPOSITIONS GENERALES

**1 La réunion des délégués** aura lieu le vendredi 10 juin 2022 à 14h30 dans les locaux des Régates Mâconnaises.

**2 Le code des régates** sera appliqué pour une absence non justifiée à la réunion des délégués.

**3 Le bassin** : l'ouverture sera effective le vendredi 10 juin 2022 à partir de 12h.

Le club des Régates Mâconnaises doit être impérativement informé de votre éventuelle présence.

**4 Les numéros** ne seront pas fournis par les organisateurs.

**5 Les programmes** seront fournis par le comité d'organisation, ils seront également téléchargeables sur le site Internet et envoyés par courrier électronique.

**6 Le chronométrage** est assuré par les cadres techniques d'Etat, sous la responsabilité de la Zone Sud-Est.

**7 La sécurité** est assurée par les services de secours locaux, en liaison avec le club des Régates Mâconnaises et le responsable de la zone Sud-Est.

**8 L'arbitrage** est coordonné par le Président de la commission régionale des arbitres en relation avec le coordonnateur technique.

**9** Vous pouvez également consulter le code de la réglementation des épreuves sportives édité par la FFA.

### DIFFUSION DES INFORMATIONS

Elles seront consultables et téléchargeables sur le site Internet :

- de la ZONE Sud Est : <http://www.zone-sud-est-aviron.fr>

Chaque ligue constituant la zone sud-est est autorisée à héberger ces informations.

Les responsables sportifs souhaitant recevoir personnellement les informations devront communiquer leur adresse mail à « [vincent.busser@ffaviron.fr](mailto:vincent.busser@ffaviron.fr) ».

### ECHEANCIER

Mardi 17 mai : Mise en ligne de la fiche technique.

Vendredi 20 mai : Ouverture des inscriptions.

Vendredi 3 juin : Clôture des inscriptions.

Vendredi 3 juin : Consultation de la liste des engagés.

Mercredi 8 juin : Mise en ligne sur le site de la zone SE du programme, horaires et ordres de départ.

Dimanche 12 juin : Mise en ligne des résultats.

Vincent BUSSER  
Responsable de la Zone Sud-Est d'Aviron

Alex MAZOYER  
Président du jury

Pascal MOREL  
Conseiller Technique Sportif  
Coordonnateur Technique

